



Séparation avec bien immobilier

Par **karine jacob**, le **09/08/2018** à **16:09**

Bonjour,

J'ai un studio à Lourdes que j'ai acheté avec mon ex compagnon (pas marié-ni pacsé).

Depuis la séparation, je souhaite vendre cet appartement. J'ai proposé à mon ex-compagnon la vente, je lui ai proposé aussi qu'il rachète ma part mais rien à faire. Il ne souhaite rien faire. Le problème c'est qu'il ne paye pas les frais de gestion de copropriété ni la taxe foncière. Et les dettes s'accumulent. Je ne sais pas quoi faire dans ce cas. Je voudrais me défaire de cet appartement que j'ai avec mon ex-compagnon. Il n'y a pas de crédit associé à ce bien.

Actuellement je vis au Portugal.

Merci.

Par **Visiteur**, le **09/08/2018** à **16:30**

Bonjour,

en fait vous êtes en indivision; si vous voulez vendre et pas lui, il faudra en passer par la case tribunal avec un prix de vente... pas terrible je crois !

Par **karine jacob**, le **09/08/2018** à **17:04**

c est à dire j ai pas tout compris

Par **youris**, le **09/08/2018** à **18:36**

Bonjour,

Cela signifie que cet appartement est en indivision entre vous et votre ex concubin (et non conjoint).

Si l'autre indivisaire refuse la vente, vous devrez obtenir l'autorisation du TGI pour le vendre, donc vous devez passer par un avocat pour cette procédure.

Salutations